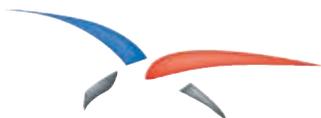


Hors série 2015

LES CARNETS DU TEMPS



Seconde Guerre Mondiale



ARMÉE DE L'AIR

Enseignement militaire supérieur Air



« *La fin de l'espoir est le commencement de la mort* »
Charles de Gaulle

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Bernard Dartaguiette

Rédacteur en chef :
Cdt Jérôme Leroy

Rédacteur en chef adjoint :
Cne Fatima Abderrabi

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Adj Valérie Grillet
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Av1 Antoine-David Da Silva
Manteigas

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Mathieu Cornu

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie EDIACA (Établissement d'impression, de diffusion et d'archivage du commissariat des armées)

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Géopolitique - relations internationales

Origines de la seconde guerre mondiale 2

Économie

Les Trente Glorieuses : une profonde mutation de la France 5

Droit et institutions

Crime de guerre et crime contre l'humanité 8

Histoire

La seconde guerre mondiale 11

Éthique

La commémoration de la guerre : comment rendre hommage aux combattants et aux victimes ? 15

Traditions

Des pilotes héroïques 18

Sciences

La bombe nucléaire : Hiroshima et Nagasaki 21

Littérature

Joseph Kessel, journaliste, écrivain, pilote et résistant 23

Art

La seconde guerre mondiale vue par les cinéastes 25

Origines de la seconde guerre mondiale

À l'issue du premier conflit mondial (1914-1918), un consensus s'installe entre vainqueurs afin que l'innommable ne se reproduise plus. Les vaincus sont condamnés au paiement des réparations et à une limitation de leurs forces armées. Une organisation internationale est créée afin de protéger la paix et de prévenir les conflits. Cependant, les conditions imposées aux vaincus portent en elles les causes du deuxième conflit qui éclatera en 1939 et entraînera le monde dans un nouveau chaos.

Échec des efforts de paix

En 1919, le traité de Versailles impose aux puissances vaincues des conditions drastiques :

- responsabilité morale de la guerre,
- perte d'une grande partie du territoire allemand,
- disparition de l'Autriche-Hongrie au profit de la création d'une série de petits États dans le centre de l'Europe,
- création d'un corridor au sein du territoire allemand permettant un accès à la mer pour la Pologne (corridor de Dantzig),
- paiement d'indemnités pour les dommages de guerre de plus de 20 milliards de marks-or,
- confiscation des colonies et démilitarisation de la Rhénanie.



Traité de Versailles en 1919, cristallisation du ressentiment allemand.

DR

Les Américains exigent que soient inscrits les principes d'une organisation chargée d'interdire la guerre, de garantir la justice et le respect du droit international. Ainsi le 28 juin 1919, est créée la Société des Nations (SDN), prémice de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Ce traité de paix cristallise le ressentiment et les rancœurs du peuple allemand et favorise l'arrivée au pouvoir des courants extrémistes. Ces clauses sont jugées inacceptables et engendrent une instabilité géopolitique entre désir de reconquête (Haute Silésie pour l'Allemagne) et déception de ne pas avoir obtenu des territoires convoités (Italie dans les provinces de l'Istrie, de la Dalmatie et du Trentin).

Des désaccords entre le Royaume-Uni et la France sur le sort à réserver à l'Allemagne apparaissent. Les premiers sont partisans d'une ligne plutôt modérée et les seconds d'une ligne radicale qui les conduit à occuper la région industrielle de la Ruhr, riche en minerai et en industries métallurgiques.

Les États-Unis font le choix de retourner à une politique isolationniste : le Congrès ne ratifie aucun des traités. Ce refus limite considérablement les pouvoirs de la toute récente SDN.

Exacerbations des tensions économiques dues à la crise de 1929

Le krach boursier qui se produit aux États-Unis en octobre 1929 plonge le monde entier dans une crise économique inédite. Le retrait brutal des capitaux américains de l'économie allemande plonge celle-ci dans le chaos. Cette crise favorise l'arrivée au pouvoir des partis nationalistes, qui lancent des grands chantiers pour soutenir l'emploi. Ainsi, l'Allemagne restaure son industrie militaire en violation du traité de Versailles signé dix ans plus tôt.

Montée des nationalismes et instauration des dictatures totalitaires

L'Allemagne n'est pas le seul pays à connaître une radicalisation du discours politique. La guerre a généré l'irruption de phénomènes totalitaires perceptible en URSS. La politique extérieure agressive du Japon conduit également à une militarisation du pouvoir et de la société. En Allemagne et en Italie, les pouvoirs en place ont fait preuve d'une certaine faiblesse aussitôt exploitée par les partis radicaux afin d'arriver au pouvoir et d'imposer leurs idées.

Dès les années 1920, l'Italie choisit la voie du fascisme en portant au pouvoir Benito Mussolini, fondateur du parti national-fasciste. Le *Duce* (guide), jouant sur le mécontentement né des revendications territoriales inassouvies à l'issue du premier conflit et sur une situation économique catastrophique, instaure une dictature avec un État fort dans lequel domine un parti unique. Il mène une politique nationaliste, impérialiste et agressive (guerre en Éthiopie entre 1935 et 1936).

Paradoxalement, dans un premier temps, Mussolini choisit la voie d'un rapprochement avec les démocraties occidentales, notamment par la signature du traité de Stresa (1935) avec la France et le Royaume-Uni, marquant une volonté de se lier contre l'Allemagne. Mais son application restera lettre morte du fait de la politique menée par Mussolini et du rapprochement avec le régime hitlérien.

En Allemagne, Hitler est porté au pouvoir en 1933. Il cherche alors à mettre en pratique l'idéologie nazie. Le *Lebensraum* (espace vital) lié au concept de l'*Herrenvolk* (race des maîtres – race supérieure) désigne les Aryens (race ger-

manique) comme peuple élu. Il fait reposer cette idéologie sur le concept « un seul peuple (*ein Volk*) dans un seul État ou Empire (*ein Reich*) suivant un seul chef (*ein Führer*) ». Il met donc tout en œuvre pour étendre le territoire allemand vers l'Est en légitimant son action par son envie de réunir en un seul État fort les représentants germanophones de l'Europe centrale. Cela passe entre autres par la remilitarisation de la Rhénanie, le développement d'une nouvelle armée (la *Wehrmacht*) et la création d'une armée de l'air puissante (la *Luftwaffe*). Il participe à la guerre d'Espagne aux côtés des troupes de Franco entre 1936 et 1939 et en profite pour tester ses nouveaux matériels militaires mis au point par son industrie de guerre (avions, chars) alors que les Soviétiques expérimentent les leurs. Il profite de la passivité des démocraties occidentales. La signature des accords de Munich en 1938 entérine ainsi l'annexion des Sudètes. L'expansionnisme allemand sur l'Europe va entraîner tout le continent dans le chaos.

Par ailleurs, la révolution russe d'octobre 1917 avec l'instauration d'un pouvoir dictatorial dans les années 1920, avant l'arrivée au pouvoir de Staline, soulève la peur d'une contagion au sein des pays occidentaux, qui, par la création d'une série de petits États tampons en Europe centrale, tentent de mettre en place un cordon de sécurité.

Un autre foyer de l'expansionnisme trouve son origine en Asie. Le Japon voit l'armée prendre une influence croissante tant sur le gouvernement que sur l'empereur Hirohito. Le pays envahit une partie de la Mandchourie et de la Mongolie en 1939. Freiné par l'URSS, le Japon signe un pacte de non-agression avec elle.

L'année 1941 marque, pour le Japon, une étape importante : l'empereur adopte le plan militaire prévoyant l'établissement d'une « *sphère de coprosperité de la grande Asie orientale* » qui doit étendre l'influence japonaise sur toute la zone. Toutefois, pour mener à bien cette politique expansionniste, le Japon doit mettre fin à la principale menace sur ses ambitions que représente la présence américaine dans le Pacifique. Pour cela, il lance l'attaque de Pearl Harbor en décembre 1941 et conduit ainsi les États-Unis à entrer en guerre.

Le traumatisme du premier conflit mondial n'a pas eu l'effet escompté. Les traités de paix signés en 1919 ont au contraire exacerbé les rancœurs et les nationalismes qui ont conduit au deuxième conflit qui plongera le monde entier dans l'horreur incarnée par les camps de concentration et l'application de la *solution finale*.

Sous la haute direction de monsieur Jean-Marc Albert, professeur d'histoire de première supérieure

Les Trente Glorieuses : une profonde mutation de la France

L'expression, tirée d'une étude de Jean Fourastié (économiste français) parue en 1979, désigne la période d'après-guerre entre 1946 et 1975 durant laquelle de nombreux pays dont la France ont connu une phase de prospérité économique et de profondes mutations. La métamorphose fut spectaculaire et rapide mais portait en elle ses propres limites, qui furent aggravées par une instabilité internationale.

Panorama de la situation

Au sortir de la guerre, la plupart des pays occidentaux européens sont dans une situation catastrophique, leurs infrastructures ont été détruites par les bombardements et leur industrie mobilisée pour l'effort de guerre au détriment de la production nationale. Cependant, ils vont parvenir à retrouver, en sept ans, un niveau économique équivalent à celui antérieur au krach boursier de 1929. Le chômage atteint à peine 2 à 3 % de la population active (plein emploi) et la croissance économique en France et en Allemagne atteint des niveaux de plus de 5 % par an en moyenne entre 1950 et 1973.

Modification sociétale profonde en France

Une évolution démographique explique en partie cette modification. La population augmente fortement, dopée par la reprise de la natalité (*baby-boom*) et par l'immigration liée aux besoins de main-d'œuvre. L'espoir d'un avenir meilleur après la fin du conflit, l'amélioration des conditions de vie et les politiques favorables à la famille expliquent cet accroissement. De plus, l'espérance de vie augmente et la mortalité infantile diminue grâce aux progrès de la médecine.



DR La télévision entre dans les foyers français.

La population active reste stable mais voit son niveau de vie augmenter, ce qui accroît le poids des classes moyennes dans la société française. Les femmes qui ont dû travailler durant la deuxième guerre mondiale conservent cet emploi, conciliant bien souvent vie active et vie de famille. Elles obtiennent des droits qui leur confèrent un

statut de citoyenne à part entière (droit de vote, contraception, avortement). Cela marque la fin de la société patriarcale d'avant-guerre.

La troisième semaine de congés payés (1950) et la quatrième (1969) consacrent un peu plus la société des loisirs.

Tous ces facteurs démographiques et sociaux entraînent un profond changement tant dans les modes de production que dans les habitudes de consommation.

« Déversement sectoriel » de la population active et changements de modes de production

Lorsque la deuxième guerre mondiale débute, le secteur primaire (agriculture, mines) occupe le tiers de la population active. La France reste un pays plutôt rural avec de petites exploitations familiales peu mécanisées. Les Trente Glorieuses vont marquer le déclin définitif de ce secteur dit primaire au profit des secteurs secondaire (industriel) et tertiaire (services). La mécanisation de l'agriculture va entraîner un changement des structures agricoles traditionnelles : le nombre d'exploitations va diminuer au profit d'un regroupement des surfaces cultivées faisant appel à une main-d'œuvre moindre. Les rendements augmentent et la mise en place de la Politique agricole commune (PAC) en 1962 dans le cadre de la Communauté européenne assure des débouchés à ces productions.

Dans le secteur secondaire, de nouvelles méthodes de travail héritées du fordisme américain entraînent une production de masse standardisée permettant des économies dans les coûts de production. De nombreuses innovations techniques améliorent les conditions de travail et créent de nouvelles industries notamment dans le domaine de l'aéronautique, de l'aérospatiale ou encore de l'électronique (début de l'informatique). L'industrie automobile et la production d'équipements électroménagers sont en pleine croissance afin de satisfaire la consommation de masse des classes moyennes.

Les nationalisations opérées par l'État dans les secteurs clés de l'économie que sont les transports ou encore l'énergie ont permis la création de grands groupes (EDF-GDF, Renault...).

Et enfin le secteur tertiaire (services) va devenir le moteur de l'économie à compter de cette période. La modification démographique de la société a entraîné des besoins nouveaux qui doivent être satisfaits. L'enseignement, les



Le « supermarché », symbole de la société de consommation.

DR

banques, les assurances, le secteur des loisirs et du tourisme nécessitent une main-d'œuvre accrue. Dans le domaine du commerce, les premiers supermarchés, véritables temples de la consommation, apparaissent.

Une révolution économique soutenue par une politique étatique keynésienne

Selon Keynes, l'État doit intervenir dans l'économie afin de soutenir la demande et d'assurer le plein emploi au travers des politiques budgétaire et monétaire. Ainsi en France, une « planification indicative » donne de grandes orientations pour l'économie du pays. On voit également apparaître une nouvelle fonction, celle d'« État-providence » qui vise alors deux objectifs : une protection contre les aléas de la vie (chômage, accidents, maladies, retraite) et une justice sociale qui passe par une meilleure répartition des richesses (allocations, salaire minimum).

Un contexte international favorable

Plusieurs événements internationaux ont également joué un rôle déterminant. Dès la signature du traité de Rome en 1957, la France décide de participer à l'ouverture d'un grand marché européen, gage de débouchés pour ses produits. Le lancement du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) en 1947 libéralise le commerce mondial et favorise les échanges internationaux.

Une croissance euphorique victime de ses limites

À la fin de ces trente années de croissance, le pays entre en « stagflation » (très faible croissance et forte inflation). Leurs besoins ayant été satisfaits, la demande des ménages diminue et la croissance ralentit ; le chômage augmente. De plus, deux chocs externes vont aggraver la situation : la fin, en 1971, du système monétaire international mis en place lors de la conférence de Bretton Woods (changes fixes, et parité dollar-or) et, surtout, en 1973 et en 1979-1981 deux chocs pétroliers liés à la hausse du prix du pétrole décidée par les pays producteurs, ce qui entraîne dans les pays consommateurs une forte inflation.

Les Trente Glorieuses ont profondément modifié les sociétés des pays développés et favorisé l'émergence de nouveaux pays industriels en Asie. Elles laissent place à une croissance ralentie qui ne reprendra de vigueur qu'après le contre-choc pétrolier de 1986 (baisse du prix du pétrole), entraînant en France en 1988 un taux de croissance annuel de plus de 4 %.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du Conseil de politique monétaire de la Banque de France

Crime de guerre et crime contre l'humanité

Après la seconde guerre mondiale, les contours du crime de guerre sont précisés et un nouveau tribunal spécial interallié est créé. Il s'agit du tribunal de Nuremberg, chargé de juger les chefs nazis et leurs collaborateurs. Une nouvelle notion est à cette occasion définie, celle de crime contre l'humanité. Cette période marque l'émergence d'une justice internationale, insufflée par la naissance d'une conscience collective.

À l'issue de la conférence de Postdam et à la demande du Premier ministre britannique Winston Churchill, les accords de Londres sont signés le 8 août 1945. Ils définissent le Statut de Nuremberg, qui régit le nouveau tribunal interallié chargé de juger les coupables de crimes contre la paix, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide, ainsi que les différentes sanctions associées.



DR

Procès de Nuremberg

Aujourd'hui, lorsque ces crimes – ajoutés au crime d'agression depuis 2010 – ne peuvent être jugés par les États, ils le sont par la Cour pénale internationale de la Haye, créée le 1^{er} juillet 2002 et régie par le statut de Rome.

Le crime de guerre, plus ancien crime international défini et sanctionné

Différents textes ont permis de dresser les contours du crime de guerre au fil de l'histoire :

- la conférence internationale de 1874 a permis d'adopter une Déclaration concernant les lois et les coutumes de la guerre ;
- les conventions de la Haye de 1899 et 1907 ont codifié les lois et les coutumes de la guerre, incriminant la responsabilité internationale des États, et estimant que le soldat doit veiller à combattre « *sous l'empire des principes de l'humanité et des exigences de la conscience universelle* » ;
- les conventions de Genève de 1906 et 1929 ont introduit l'obligation pour les États de modifier leur législation interne afin qu'elle reflète le droit international ;
- la charte des Nations unies de juin 1945 a constitué un renoncement de ses États-membres au droit de recourir à la force, sauf en cas de légitime défense

ou lors des opérations de sécurité collective. Le Conseil de sécurité est rendu responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Le Statut de Nuremberg définit les contours du crime de guerre et du crime contre l'humanité

À partir de la définition du Statut du tribunal de Nuremberg, les crimes de guerre et contre l'humanité sont étroitement liés, dans la mesure où le second inclut nécessairement le premier, et à cause des circonstances liées à la seconde guerre mondiale. Les contours de ces crimes sont alors redessinés au fil des signatures :

– le Statut de Nuremberg, signé en août 1945, a défini dans l'article 6 *b*) les crimes de guerre par une liste des violations des lois et des coutumes de la guerre (non exhaustive et non limitative), afin que le droit pénal puisse se référer à une loi précise : « *assassinats, mauvais traitements, déportation des populations civiles ou des prisonniers de guerre, exécution des otages, pillage des biens, destruction des villes et villages, dévastation que n'exigent pas les opérations militaires* ».

Le Tribunal définit par ailleurs les crimes contre l'humanité : « *assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout autre acte inhumain commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs raciaux ou religieux lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du tribunal* » ;

– les quatre conventions de Genève de 1949 ont complété la liste des abus et des infractions (exemple : expériences biologiques) ;

– les deux protocoles additionnels de 1977 ont désigné pour la première fois la responsabilité pénale des individus, contre celle des États. Il rappelle l'obligation d'harmoniser les lois internes avec les lois internationales, appelle à la contribution dans la recherche de la vérité, complète la liste des crimes de guerre (exemple : apartheid, attaque contre les œuvres d'art et les monuments historiques), et enfin, officialise le caractère imprescriptible de ces crimes.

Avant la création de la Cour pénale internationale, dont les textes ont encore complété la liste des crimes (crimes sexuels, arme nucléaire), le Tribunal international de la Haye avait été spécialement créé en 1993 pour juger les crimes de guerre en ex-Yougoslavie.

Les spécificités du crime contre l'humanité

Avec les procès de l'après-guerre, qui s'étendent sur plusieurs décennies, la définition du crime contre l'humanité doit être précisée. En 1985, la Cour de

cassation ajoute que ces crimes doivent avoir été « *commis au nom d'un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique... de façon systématique... contre une collectivité raciale ou religieuse... contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition* ». Les complices de crimes sont désignés comme coupables au même titre que les auteurs en 1992. Avec l'affaire Maurice Papon, la définition est encore affinée en 1997, la Cour estimant que le crime « n'exige pas que le complice de crimes contre l'humanité ait adhéré à la politique d'hégémonie idéologique des auteurs principaux » – le régime de Vichy ayant été jugé comme ne répondant pas à cette politique. La Cour condamne de manière plus générale « *la violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux* ».

Ce crime, désigné comme étant « imprescriptible par nature » par la loi définitive de 1976 laisse encourir comme sanction, la réclusion criminelle à perpétuité.

Les limites de la réglementation internationale

Le jugement international peut être « altéré » dans certains cas :

- immunité internationale ;
- exceptions nationales au caractère imprescriptible (exemples de la Belgique, mais aussi de la France qui a décidé de gérer de façon autonome la poursuite et le jugement des crimes de guerre jusqu'à 7 ans après les faits) ;
- recours aux nouvelles techniques, qui causent « involontairement » des morts parmi les civils (à ce titre les juristes prônent la proportionnalité des moyens employés par rapport au but visé) ;
- absence de sanctions pour les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki en août 1945. Si les Américains ont signé en 1907 la convention de la Haye qui interdit « *l'attaque ou le bombardement, par tout moyen, de villes, villages, habitations et bâtiments non défendus* », les deux villes bombardées ont été considérées comme étant des centres militaires d'importance. L'utilisation américaine de la bombe nucléaire contre des populations civiles n'a jamais été sanctionnée, d'autant plus que la Cour internationale de justice (CIJ) agit selon le principe de la non-rétroactivité. Le recours à une telle arme reste possible en cas de légitime défense.

Aujourd'hui, la mission de la justice internationale tend à faire admettre des valeurs universelles. L'unification des statuts juridiques liés à ces crimes reste un enjeu fondamental.

Sous la haute direction de madame Odile Fuchs-Taugourdeau, magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris

La seconde guerre mondiale

La victoire des troupes de l'Axe

Dès son accession au pouvoir en 1933, Hitler entreprend de redonner à l'Allemagne sa place dans le monde et faire oublier le *Diktat* du traité de Versailles. Surtout, il veut étendre l'« *espace vital* » du peuple allemand, notamment vers l'Est. Dans cet objectif, au mépris de tous les traités, Hitler réarme l'Allemagne et se lance dans une politique d'annexions brutales et d'alliances diplomatiques. Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, les armées allemandes se battant selon un concept tactique nouveau, celui du *Blitzkrieg* (la guerre éclair) qui se traduit par des attaques surprises, brutales et rapides, et une étroite coordination entre l'infanterie, l'aviation et les blindés. La France et la Grande-Bretagne déclarent alors la guerre à l'Allemagne, mais sans lancer de grandes opérations terrestres offensives. Commence alors la *drôle de guerre*, période d'expectative sur le front ouest. L'année suivante, entre février et avril 1940, les Allemands envahissent la Norvège et le Danemark, prenant ainsi le contrôle de la route des approvisionnements en fer.



Des soldats allemands arrachent une barrière à la frontière polonaise près de Dantzig le 1^{er} septembre 1939

Et, le 10 mai 1940, les armées allemandes se ruent sur les Pays-Bas et la Belgique – pays neutres – puis sur la France. En moins d'un mois, l'armée française, pourtant considérée comme la plus puissante armée du monde, est balayée. Le 16 juin 1940, le président du Conseil Paul Reynaud, qui préconisait de poursuivre la lutte, démissionne. Le président Lebrun appelle alors aux affaires le maréchal Pétain, qui demande aussitôt l'armistice. À Londres, le 18 juin, le général de Gaulle appelle à la poursuite des combats. Désormais, la France est divisée en deux parties : le Nord, occupé par les Allemands, et le Sud, administré par le gouvernement de Vichy.

Galvanisés par leur charismatique Premier ministre Winston Churchill, les Britanniques poursuivent seuls le combat face aux attaques aériennes allemandes : en octobre 1940, au prix d'innombrables sacrifices, la *Royal Air Force* remporte la bataille d'Angleterre. L'effort de guerre britannique est soutenu par les États-Unis qui, le 11 mai 1941, adoptent une loi dite de *prêt-bail* et accordent un crédit illimité à la Grande-Bretagne.

Malgré la résistance du Royaume-Uni, les troupes d'Hitler continuent leur progression en Europe : le 6 avril 1941, elles sont dans les Balkans et en Grèce, alors que le général Rommel, à la tête de l'*Afrikakorps*, débarque en

Afrique pour venir en aide aux troupes italiennes en Libye. Le 22 juin 1941, en violation du pacte germano-soviétique, l'Union soviétique est attaquée par l'Allemagne et la progression de la *Wehrmacht* est à tel point irrésistible que les Soviétiques doivent se replier en pratiquant la politique de la terre brûlée. Cependant, lorsque l'hiver arrive, les Allemands ne progressent plus : ils sont pourtant à 22 kilomètres de Moscou et encerclent Leningrad (St-Petersbourg). Les Soviétiques, dirigés par le général Joukov, lancent le 6 décembre 1941 une vaste contre-offensive qui repousse les Allemands à 200 kilomètres de Moscou. Dans les territoires occupés par les troupes allemandes, s'applique bientôt la politique raciale prônée par les nazis : les juifs, les tsiganes et les opposants sont systématiquement éliminés lors de massacres de masse, et les survivants sont déportés dans des conditions inhumaines vers des camps de concentration et d'extermination. Enfin, les infrastructures industrielles des pays occupés sont mises au service de la machine de guerre allemande.

Le 7 décembre 1941, le Japon bombarde le port américain de Pearl Harbor et, le lendemain, Roosevelt prononce devant le Congrès un discours à l'issue duquel les États-Unis sont officiellement engagés dans la guerre.

1942 : le tournant de la guerre

L'année 1942 marque l'apogée des conquêtes allemandes et japonaises. Les troupes allemandes sont aux portes de Moscou et de Leningrad et s'enfoncent également vers le Caucase. De leur côté, les Japonais bombardent les côtes de l'Australie, contrôlent la moitié du Pacifique et la totalité de la production de caoutchouc. Toutefois, aidés par le terrible hiver russe, les Soviétiques mènent des opérations de guérilla de plus en plus efficaces contre les Allemands et réorganisent leur industrie de guerre. Staline est considéré comme un allié par Churchill et Roosevelt, et il bénéficie lui aussi de l'aide américaine. Loin de céder sous les assauts des troupes de l'Axe, les Alliés s'organisent et rendent coup pour coup. Ainsi, en mai 1942, des bombardiers de la *Royal Air Force* frappent le territoire allemand en profondeur en bombardant la ville de Cologne. Les 7 et 8 mai 1942, lors de la bataille de la mer de Corail, les forces navales américaines repoussent une tentative de débarquement japonais en Nouvelle-Guinée et infligent ainsi à l'empire du Soleil levant sa première défaite dans le Pacifique. Un mois plus tard, les 4 et 5 juin 1942, le général Nimitz repousse à Midway une attaque japonaise ; dans cette bataille décisive, les Japonais perdent leur meilleurs avions et bâtiments de surface, ce qui permet aux Américains de débarquer à Guadalcanal pour y installer une importante base qui leur servira dans la reconquête du Pacifique.

L'espoir renaît aussi dans le désert libyen où la première brigade française libre, sous les ordres du général Koenig, résiste héroïquement à Bir Hakeim,

et ce pendant une semaine, aux assauts des forces de l'Axe. Cette formidable résistance permet au général Montgomery de réorganiser son armée afin de mener le 23 octobre 1942 une contre-offensive victorieuse à El-Alamein.

Enfin, le 8 novembre 1942, les Américains et les Britanniques débarquent au Maroc (opération *Torch*). Cependant, le plus grand espoir pour les Alliés vient de l'Europe de l'Est. En effet, depuis la fin de l'été 1942, les troupes allemandes qui cherchaient à s'emparer des champs pétrolifères du Caucase sont bloquées à Stalingrad par une résistance farouche de l'Armée rouge.

La victoire des Alliés

Et, le 2 février 1943, la VI^e armée capitule à Stalingrad. En juillet 1943, à Koursk, l'Armée rouge inflige une lourde défaite à la *Wehrmacht* dans ce qui demeure la plus grande bataille de blindés de l'Histoire. Les Soviétiques entament alors une inexorable reconquête de leur territoire et des territoires d'Europe orientale et centrale.

En juillet 1943, les Américains et les Britanniques débarquent en Sicile et s'engagent dans une lente conquête de l'Italie, alors que les Américains progressent aussi dans le Pacifique au prix de combats acharnés pour reconquérir les îles les unes après les autres.

Lors de la conférence de Téhéran le 28 novembre 1943, Staline, Churchill et Roosevelt se mettent d'accord sur l'ouverture d'un second front en Europe. Et, le 6 juin 1944, plus de 150 000 hommes débarquent sur les côtes normandes pour libérer l'Europe. La Résistance française, unifiée depuis 1943 sous l'action de Jean Moulin, participe à cette libération. Cependant, les Allemands, aidés par les troupes de Vichy, pourchassent les foyers de résistance dans le Vercors, aux Glières en Savoie ou dans le Limousin. Au mois de juin, fidèle à sa sinistre réputation, la division SS *Das Reich* pend à Tulle une centaine d'hommes et massacre le 10 juin 1944 les habitants d'Oradour-sur-Glane (642 morts).

En août 1944, les Alliés débarquent en Provence ; Paris est libérée entre le 19 et 25 août 1944, mais à la mi-décembre les Allemands tentent une contre-offensive dans les Ardennes. En janvier 1945, les Soviétiques libèrent la Pologne et la Hongrie et, le 7 mars, les Américains traversent le Rhin. Lors de la conférence de Yalta (4 au 11 février 1945), les Alliés préparent l'avenir de l'Europe après la guerre et l'Union soviétique s'engage à aider les Américains à lutter contre le Japon.

Le 16 avril 1945, une dernière offensive soviétique permet d'encercler Berlin et, le



30 avril 1945, Hitler se suicide en désignant l'amiral Dönitz comme son successeur. Le 7 mai 1945, à Reims, le général Jodl signe la reddition inconditionnelle de la *Wehrmacht* et le 8 mai à Berlin (le 9 à l'heure de Moscou) le maréchal Keitel entérine cette décision devant les généraux Joukov, Tedder, Spaatz et de Lattre de Tassigny.

Depuis octobre 1944 et la bataille de Leyte, les Japonais n'ont quasiment plus de marine de guerre dans le Pacifique, mais ils n'en continuent pas moins d'opposer une farouche résistance en défendant âprement chaque portion de terrain lors des batailles d'Iwo Jima et d'Okinawa.

En juillet 1945, le Japon refuse de capituler. Les États-Unis décident d'utiliser une nouvelle arme pour le contraindre à signer la capitulation et, le 6 août 1945, une première bombe atomique détruit Hiroshima, puis le 9 août une seconde est larguée sur Nagasaki. Le 2 septembre 1945, le Japon capitule.

Le bilan

Avec un terrible bilan humain s'élevant à 50 millions de morts, la seconde guerre mondiale est un conflit qui compte certainement autant de victimes civiles que militaires. L'Union soviétique déplore plus de 25 millions de morts (soit 10 % de sa population), la Pologne 5,8 millions, l'Allemagne 6 millions et le Japon 3 millions. En Union soviétique, plus de 1 700 villes et 70 000 villages sont rayés des cartes. La plupart des pays occupés par l'Allemagne ont été pillés, les ponts et les ports détruits, les réseaux routiers et ferroviaires sérieusement endommagés.

Plus de 30 millions de personnes ont été déplacées, mais la découverte des camps de concentration, des sinistres « camps de la mort », ainsi que l'ampleur des massacres plongent le monde dans l'effroi. Plus de 10 millions de personnes – dont 6 millions de juifs – sont morts dans ces camps d'extermination.

En signant la charte de San Francisco le 26 juin 1945, les États décident de bâtir un monde meilleur en instaurant l'Organisation des Nations unies (ONU) et en s'efforçant de juger aux procès de Nuremberg et de Tokyo les coupables du génocide et de tous les crimes contre l'humanité perpétrés dans cette guerre.

Cependant, cette bonne volonté va s'effacer assez vite pour laisser place à une méfiance entre les États-Unis et l'Union soviétique. La guerre froide commence.



Soldats de l'Armée rouge lors de la prise de Berlin en 1945

La commémoration de la guerre : comment rendre hommage aux combattants et aux victimes ?

Les commémorations, qui « évoquent des faits militaires, la fin des guerres mondiales » et « honorent à juste titre les victimes d'hier », ont en général deux objectifs : reconnaître les sacrifices consentis par le passé et rendre possibles ceux du futur. En cela, elles n'ont pas uniquement pour objectif de rappeler le passé. Elles ont également, et peut-être essentiellement, pour objectif de faire perdurer l'idéalité des sacrifices dans le but de les rendre encore envisageables.

C'est ce que révèle en filigrane la célèbre conférence prononcée par Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, dans laquelle il affirmait qu'une nation est « une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore ». Renan y souligne par ailleurs le lien entre sacrifices et nation, la seconde se fondant sur les premiers. De fait, les commémorations perpétuent et valorisent les actes ayant contribué à la formation puis à la survie de la nation, ainsi qu'à la construction de son identité profonde. Elles sont la traduction pratique de l'exigence de reconnaissance liant les citoyens à celles et ceux qui assurent la pérennité de la nation.

Comme l'écrivait l'historien Ernst Kantorowicz en 1956, le problème du sacrifice *pro patria* se pose dès lors que la question de la rétribution survient. En d'autres termes, aucun sacrifice, et encore moins le sacrifice suprême, ne peut être légitimement envisagé ou même exigé sans l'assurance d'une contrepartie. C'est ce que souligne le Statut général des militaires, dont l'article premier dispose que si « [l]'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, (...) [l]es devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation ».

Ainsi, le sacrifice n'est envisageable que s'il s'inscrit dans une logique de don et contre-don. Au don de sa vie, consciemment ou inconsciemment, le militaire attache inévitablement l'idée d'une rétribution. Celle-ci ne peut, bien évidemment, pas être matérielle. Elle est symbolique. Ce fait n'est pas nouveau et la quête d'une immortalité acquise au prix du don de soi héroïque est déjà présente dans l'*Iliade*, notamment lorsque Hector, sachant qu'il va périr face à Achille, déclare : « Je ne mourrai ni lâchement ni sans gloire, et j'accomplirai une grande action qu'apprendront les hommes futurs. »

Pour autant cette reconnaissance ne saurait être seulement discursive ou médiatique : elle doit s'inscrire dans une profondeur nationale faisant du soldat ayant souffert pour la patrie un héros digne de louanges et de respect pour les générations présentes et à venir.

Depuis la Révolution, le patriotisme a été élevé au rang de vertu nationale permettant à tous les citoyens de devenir des héros et d'entrer dans l'histoire nationale en consentant aux sacrifices nécessaires à la survie de la nation. Mais c'est plus particulièrement après 1871 que s'exprime le besoin de reconnaissance de la part des combattants. La France s'engagera alors à entretenir les sépultures des soldats. La reconnaissance, au travers de l'identification des soldats, débutera en 1881 et ne sera effective que lors du premier conflit mondial.

Pour autant, cette reconnaissance ne dépasse pas le cercle local et la demande va alors se faire plus pressante de la part des anciens combattants qui, en manque de reconnaissance nationale, vont créer de nombreuses structures à vocation patriotique au niveau local puis départemental, régional et enfin national. Ce fort investissement des anciens combattants de la guerre franco-prussienne va participer à la diffusion d'un culte patriotique chez les Français.

Cette construction symbolique autour du culte des anciens et de la valorisation de leur engagement se retrouve très largement dans les débats actuels sur les commémorations. Si seulement six commémorations ont été créées entre 1880 et 1999, celles-ci ont connu une inflation entre 1999 et 2006, avec six nouveaux événements, ainsi que le soulignait le rapport de la commission sur la modernisation des commémorations publiques en 2008. Ce tropisme inflationniste qui s'explique initialement par « *l'exaltation de la force militaire, mise au service de l'idéal républicain* » dès 1880 avec la célébration du 14 juillet, a amené la commission à proposer de réduire à trois le nombre de commémorations, considérant que « *trop de commémorations, mal expliquées, donc mal comprises, ont perdu leur impact* ». Cette volonté de lisibilité dans le devoir de mémoire a conduit à la loi du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

Les célébrations font partie du devoir de mémoire, intrinsèquement lié au besoin de reconnaissance, et en cela participent à la construction et à l'affirmation de l'identité nationale autour du *corpus mysticum* que représente l'État. La construction d'un univers de significations partagées favorise ainsi la cohésion nationale en valorisant les actes héroïques des Anciens et en structurant l'idée même de nation autour de celle de défense de la patrie. L'iconographie qui prévaudra sous la Troisième République véhiculera d'ail-

leurs une vision romantique et idéalisée du sacrifice *pro patria*. Les images d'Épinal et les allégories viendront en effet appuyer l'idée de la mort romantique pour une nation élevée au rang de dieu séculier. C'est la Révolution française qui, en substituant la nation à Dieu comme extériorité constitutive, aura permis d'envisager une rétribution politico-temporelle des sacrifices en lieu et place de la rétribution spirituelle. En consentant aux sacrifices liés à l'état militaire, le soldat n'attend plus une quelconque gloire céleste ; il espère, notamment parce qu'elle lui est implicitement promise, une gloire terrestre inscrivant la valeur de son renoncement dans la mémoire collective.

C'est tout le sens des cérémonies, de l'inscription des noms des morts pour la France sur les monuments commémoratifs, du devoir de mémoire et, bien entendu, des commémorations visant à inscrire les sacrifices du passé dans l'histoire nationale. Le militaire, en se donnant à la collectivité, crée un lien créancier/débiteur avec la nation, une dette satisfaite par le culte qui lui est rendu au travers de ces commémorations.

Ainsi, le seul moyen de rendre hommage aux combattants et aux victimes des conflits du passé, et du présent, est de leur accorder la reconnaissance qui leur est légitimement due. Si les commémorations y participent largement, elles ne peuvent pour autant y suffire.



Le Mémorial américain des *Marines* est situé à proximité du cimetière national d'Arlington, à Rosslyn en Virginie.

Des pilotes héroïques

De la domination sans partage à une aviation décimée

Bien avant que n'éclate le conflit, l'Allemagne avait compris l'intérêt de l'aviation pour s'assurer la maîtrise du ciel et la protection des troupes au sol. En violation du traité de Versailles de 1919, Hitler remilitarise le pays.

En 1939, la *Luftwaffe*, issue d'une armée gardée longtemps secrète, est alors supérieure en nombre et en qualité aux armées française et britannique.

Parmi ses aviateurs, se trouvent d'anciens soldats professionnels qui ont rejoint l'aviation et combattu durant la guerre d'Espagne, où ils ont acquis une grande expérience des combats aériens. Elle compte aussi de nombreux jeunes qui n'ont pas voulu de ce conflit mais y ont été entraînés par le régime nazi qui en vantait les mérites. Tous feront preuve d'un courage immense et d'une grande ténacité, les poussant à combattre jusqu'au bout et, ce malgré un manque de reconnaissance de la part de leur commandement. Ce dernier ira jusqu'à les rendre responsables de l'échec de la guerre.

Les écoles de pilotage dispensent une formation de qualité et l'Allemagne bénéficie d'une avance technique dans le domaine des avions de chasse à réaction.

Ainsi, le pays entre dans ce conflit avec tous les atouts en mains : expérience, stratégie éprouvée, supériorité au combat, mais l'excès de confiance et la grande incompétence de la hiérarchie entraînèrent la chute de cette armée de l'air prestigieuse.

Si les scores de ces pilotes sont impressionnants (352 pour Erich Hartmann, le plus grand As allemand) soit dix fois plus que ses homologues alliés, ces chiffres cachent une réalité brutale : ces combattants sont soumis à un régime infernal. Tous se battront du début jusqu'à la fin du conflit sans bénéficier du moindre repos ou de la moindre permission. En effet, l'accélération du conflit (ouverture de deux fronts, défaite lors de la bataille d'Angleterre) pénalise la *Luftwaffe* dont la réserve de pilotes est insuffisante pour assurer un roulement.

Le refus de la défaite

Durant la bataille aérienne entre mai et juin 1940, l'aviation française s'est bien défendue avec, au final, un millier d'avions ennemis abattus et 700 soldats allemands prisonniers. Néanmoins, sa contribution à la victoire alliée est en grande partie à porter au crédit des *Forces aériennes françaises libres* (FAFL). Bien que faibles en nombre (environ 600 navigants), ces pilotes furent d'une grande qualité, notamment les réservistes qui avaient intégré

leurs rangs et les pilotes expérimentés ou déjà formés et en attente d'affectation en unité combattante. Ils furent rejoints par des jeunes partiellement formés en Afrique du Nord.

Pierre Clostermann, *As français du conflit 39-45*

Ces Français, motivés par la présence jugée intolérable des Allemands sur le territoire national après la défaite de 1940, désiraient ardemment combattre. Une fois en Angleterre, ils suivirent une formation en trois étapes : théorique, pratique en vol et enfin spécifique selon l'affectation future. S'est alors posé le problème de la barrière de la langue mais il fut surmonté par la formation au sein de l'école franco-belge d'Odiham et, en parallèle, par des cours intensifs de langue anglaise.



DR

Comme leurs homologues anglais, ils combattaient selon un rythme de tours opérationnels de 40 missions. À l'issue, ils étaient mis au repos puis employés en tant qu'instructeurs. Ils ne retournaient au combat que sur leur propre demande. Ce rythme permit de préserver les hommes mais les fragilisa face aux aviateurs allemands qui enchaînaient les missions en accumulant expérience et victoires.

Une opiniâtreté insulaire et une volonté indéfectible de lutter

Grands artisans de la victoire alliée, les pilotes de la *Royal Air Force* (RAF) ont montré l'exemple. Membres de la plus ancienne armée de l'air indépendante du monde (créée en 1918), ils ont fait preuve d'une bravoure et d'un courage inégalés. À l'issue de la bataille de France et de l'évacuation de la poche de Dunkerque, la *RAF* manqua de pilotes expérimentés mais comptait au sein de sa hiérarchie certains anciens As du premier conflit. Ils surent guider les jeunes pilotes aux origines diverses vers la victoire face à une *Luftwaffe* supérieure en nombre et en technique. Ils furent aidés par une invention dont les Allemands avaient connaissance sans en mesurer l'importance cruciale : le radar, qui permit de créer un système de pré-alerte des raids ennemis sur le territoire. Bien qu'épuisés par la durée de la bataille d'Angleterre, ces pilotes ne baissèrent jamais les bras et combattirent jusqu'au bout. Appuyés par une population britannique solidaire, ils furent un exemple de résistance qui inspira certains États européens alors occupés.

Un esprit de vengeance et une volonté de protéger la liberté et la démocratie

Dès octobre 1940, les États-Unis avaient ratifié un décret établissant un service militaire et une phase d'entraînement obligatoires pour tous les jeunes hommes entre 21 et 36 ans. Ils devaient, à terme, venir renforcer les rangs des forces armées en cas d'engagement du pays dans le conflit. L'attaque de Pearl

Harbor en décembre 1941 précipite le pays dans la guerre. De nombreux volontaires, motivés par le discours du président américain, déterminé à venger les victimes de l'attaque nipponne, se présentèrent pour s'enrôler et combattre au nom de la liberté et de la démocratie. Ils furent actifs sur le front européen aux côtés des forces alliées lors des raids sur l'Allemagne, du débarquement en France ou dans le Pacifique. Le taux important de pertes au sein des unités aériennes (1 équipier mort ou invalide sur 5) contraste fortement avec l'impression que ces jeunes étaient engagés dans une guerre facile.

Des héros de la nation soviétique

Considérés à tort comme de piètres pilotes par les Allemands du fait de leur manque d'instruction et de connaissances aéronautiques, ils furent de grands combattants. Les meilleurs, dont les fameuses pilotes féminines (*Sorcières de la nuit*), furent regroupés au sein des *Régiments de la Garde*, unités de prestige du pouvoir central qui ne leur laissait aucune liberté tactique. Ils étaient mal préparés et soumis à une idéologie ignorante de la réalité du terrain. Dotés de matériels dépassés, ils combattirent, avec toute leur hargne et leur volonté, en appui des troupes au sol afin de repousser l'invasion des troupes hitlériennes. Ils réussirent à acquérir le respect de leurs adversaires mais ne reçurent la reconnaissance de la part de leur patrie que bien plus tard.

Des pilotes sacrifiés sur l'autel de la folie d'une hiérarchie aveuglée

Durant ce conflit mondial, un type de combattants a profondément marqué les esprits : les kamikazes japonais. Ces pilotes portaient au combat en se sachant condamnés à mort car ils devaient projeter leur avion sur les bâtiments de la marine adverse afin de causer un maximum de pertes. Si, au départ, leurs actions apportèrent une certaine suprématie au Japon, la situation se dégrada au fur et à mesure du conflit. Parmi les pilotes nippons, il n'y eut pas seulement des fous animés d'une haine féroce et à la recherche de la gloire mais également de jeunes patriotes ayant reçu une bonne éducation et prêts à mourir si cela s'avérait nécessaire, respectant ainsi le code du *Bushido* (« voie du guerrier »). Ces jeunes totalement inexpérimentés, incités au sacrifice suprême, furent soumis à une formation d'une sévérité inégalée destinée à casser la personnalité de chacun afin de s'assurer de leur totale obéissance au moment d'être envoyés à une mort certaine.



BR

Cinq kamikazes japonais avant leur départ au combat

La bombe nucléaire : Hiroshima et Nagasaki

En juillet 1945, le président des États-Unis Harry Truman donne l'ordre d'attaquer le Japon avec sa toute nouvelle arme : la bombe nucléaire. C'est ainsi que *Little Boy* est lancé sur Hiroshima le 6 août, puis *Fat Man* sur Nagasaki le 9 août, faisant à elles deux 150 000 morts, et plus de 260 000 décès si l'on compte les effets secondaires de l'explosion. Cet acte marque la fin de la seconde guerre mondiale.

Avec le projet *Manhattan* lancé en 1942, les États-Unis travaillent à la mise au point de la bombe atomique et à l'observation de ses effets dévastateurs. Dès 1944, des bombardiers *B29* sont modifiés pour pouvoir transporter la bombe nucléaire. Le rejet par le Japon de l'ultimatum lancé par les États-Unis, qui exige leur reddition inconditionnelle, est l'occasion de mettre la menace atomique à exécution. En août 1945, le bombardier *Enola Gay* lance *Little Boy*, bombe à l'uranium, sur Hiroshima, qui explose à 580 mètres au-dessus de la ville, faisant de lourds dégâts à cause de la configuration rocheuse du site. Trois jours plus tard, le bombardier *B-29 Bockscar* largue *Fat Man*, bombe au plutonium, sur Nagasaki. Le Japon capitule sans conditions.

Les effets dévastateurs de la bombe atomique

Lorsque la bombe nucléaire explose, l'énergie dégagée se transforme en chaleur, et s'accompagne de deux autres effets dévastateurs : le souffle (85 %) et les radiations (15 %) :

- la chaleur transforme l'air en une boule de feu d'environ un km de diamètre. Dans ce rayon, la matière est entièrement réduite en cendres ; sur 4 kilomètres elle prend feu instantanément, et sur 8 kilomètres les êtres vivants sont brûlés au 3^e degré ;

- l'onde de choc, engendrée par la pression qu'exerce l'expansion des gaz chauds, progresse à plus de 1 000 km/h, détruisant les objets matériels dans un rayon de 2 kilomètres ;

- les radiations extrêmement énergétiques, qui sont émises directement par l'explosion ou par les particules radioactives contenues dans la retombée du nuage de poussières, sont soit des particules (alpha ou noyaux d'hélium, bêta ou électrons et positons, neutrons) ou du rayonnement (gamma). Elles provoquent des altérations des cellules par ionisation, qui se traduisent à long terme par des malformations fœtales, des leucémies et des cancers.

L'explosion des bombes atomiques a ainsi provoqué des milliers de décès dans des conditions dramatiques, instantanément ou sur plusieurs années⁽¹⁾. Bien des survivants actuels, qui se situaient plus loin de l'épicentre de l'explosion, continuent de subir les effets nocifs et invalidants des deux explosions.

La mesure du taux de radioactivité

Il existe un certain nombre d'unités de mesure pour doser les taux de radiation. Le (milli)Sievert (*Sv*) permet d'évaluer les effets biologiques du rayonnement mais aussi d'estimer *la dose efficace* correspondant au risque de développer un cancer.

Le suivi médical des irradiés d'Hiroshima et de Nagasaki

Après la guerre, les Américains installent des centres médicaux sur les sites bombardés, notamment pour mesurer la puissance de leur arme. Jusqu'en 1952, ils imposent par ailleurs un embargo sur les conséquences humaines du bombardement. Néanmoins, en 1947, le président des États-Unis Harry Truman accepte la mise en place d'un suivi épidémiologique des irradiés afin d'étudier les effets biologiques et médicaux de la bombe atomique sur les êtres humains : l'*Atomic Bomb Casualty Commission* (ABCC) est créée, qui deviendra en 1975 la *Radiation Effects Research Foundation* (RERF). En 1955, un programme d'étude unifié est également mis en place, le *Life Span Study*, afin d'affiner le suivi épidémiologique. Il est chargé d'étudier sur un échantillon de 120 000 survivants et sujets témoins l'incidence des radiations dans le développement du cancer. Cette étude montre que les survivants ont développé un risque accru de leucémie dès la fin des années 1940, puis une augmentation progressive des cancers solides, suivi de l'accroissement de maladies non cancéreuses au milieu des années 1960. Bien sûr, le risque dépend du taux absorbé et de l'âge d'exposition.

Aux effets du rayonnement s'ajoute la contamination de la population par la chaîne alimentaire, par l'intermédiaire du déversement des substances radioactives dans l'eau et les cultures, qui sont notamment à l'origine des cancers de la thyroïde.

Les conséquences sociologiques des bombardements

Les irradiés japonais, qui souffrent sur les plans physique et psychologique à cause de leur plate défaite, sont appelés les « *hibakusha* » (victimes de la bombe). Ils connaissent un destin tragique : discriminés et isolés, leur taux de suicide est particulièrement élevé. Aujourd'hui encore, les Japonais sont préoccupés par la « maladie atomique », souhaitant éviter de procréer avec des personnes de la région, même si le risque de transmission des effets du rayonnement est nul à partir de la deuxième génération. La vision d'apocalypse que ces bombardements ont laissée dans la mémoire collective reste par ailleurs une charge symbolique qui pèse sur la société japonaise.

1. Journal du docteur Michihiko Hachiya, interdit jusqu'en 1955.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

Joseph Kessel, journaliste, écrivain, pilote et résistant

Le journaliste et écrivain Joseph Kessel (1898-1979) a nourri ses romans de ses expériences de la guerre et de la Résistance mais aussi de son travail de grand reporter. Il a su inventer un nouveau type de narration, une écriture à la fois instinctive et juste qui met en valeur l'héroïsme.

Kessel naît de parents juifs lituaniens à Ciara en Argentine. Il passe son enfance dans la région de l'Oural avec ses grands-parents, puis à Nice auprès de ses parents. Après des études de lettres et d'art dramatique, il commence en 1915 une carrière dans le journalisme en tant que traducteur d'articles russes pour le *Journal des débats*.

Curieux de nature, Kessel devient grand reporter et part à la rencontre des êtres humains et des lieux, se rendant partout où se joue l'histoire. Les écrits issus de ces expériences du terrain sont ensuite amplifiés et romancés pour être intégrés à ses récits romanesques. Sa prose forme une écriture nouvelle à mi-chemin entre le journalisme et la littérature. C'est ainsi que l'on a pu découvrir sa vie en qualité de pilote mais aussi de résistant durant les deux guerres mondiales.



Kessel ou le roman de « l'aventure »

Pour Kessel, son métier de journaliste est d'autant plus important que le voyage est devenu une nécessité existentielle. Il lui permet en effet de participer aux moments forts de l'histoire et surtout d'aller avec la plus grande ouverture d'esprit possible à la rencontre d'autrui. L'aventure lui permet d'éprouver les valeurs fondamentales que sont la fraternité, l'honnêteté et le courage, favorisant l'émergence de la cohésion entre les hommes et l'apparition du soi.

Cette expérience, Kessel la met au service de ses romans, estimant d'ailleurs que le journalisme constitue une « école du romancier ». Cette écriture mêlant le journalisme et la littérature est très en vogue à l'époque, alors que le roman classique connaît une crise. Dans la même mouvance littéraire, on trouve des « écrivains-aventuriers » tels qu'André Malraux ou Antoine de Saint-Exupéry.

Kessel a choisi l'écriture de l'action et de l'engagement. Il souhaite en effet que les valeurs qui lui sont chères – le goût de l'aventure, le combat pour la défense des valeurs et des vertus morales, la défense des libertés – émergent de ses récits et de ses personnages. D'un point de vue littéraire, il cherche l'écriture juste plutôt que la description détaillée. Il en ressort à la lecture un sentiment d'évidence et une intensité qui favorisent une compréhension par l'émotion. À ce titre, les romans kesseliens connaissent des épisodes particulièrement romanesques avec des coups d'éclat héroïques.

La guerre, qui constitue une « aventure » d'une puissance singulière – confrontation au danger, au hasard et à la mort – fait du soldat, aux yeux de Kessel, un

être singulier et grand, en marge du reste des hommes. Il s'agit d'une expérience dont il a voulu témoigner dans ses œuvres. La première du genre, publiée en 1923 et intitulée *L'Équipage*, raconte son action de pilote pendant la Grande Guerre. Vingt ans plus tard, il termine l'écriture d'un de ses ouvrages majeurs, *L'Armée des ombres*, qui témoigne du fonctionnement de la Résistance sous l'occupation allemande, alors qu'il a rejoint les Forces françaises libres du général de Gaulle à Londres. L'écriture de ce roman est aussi l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont résisté au nom de la liberté.

L'engagement kesselien dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale

Pendant la seconde guerre mondiale, Kessel devient capitaine d'escadrille à Londres. Sa mission est de survoler la France de nuit pour assurer le maintien des liaisons avec la Résistance et la transmission des consignes. En 1943, alors que les Alliés prennent l'avantage sur les Allemands et que les actions en faveur d'une libération de la France prennent de l'ampleur, les chefs des grands réseaux de la Résistance, de passage à Londres, lui demandent, ainsi qu'à son neveu Maurice Druon, d'écrire un chant pour les combattants de l'ombre afin d'établir « *un lien puissant* » entre ces derniers. Au même moment, une radio alliée non identifiable, un « poste noir », est sur le point d'être créée afin de transmettre les consignes à la Résistance. Pour rendre identifiable cette diffusion sur les ondes, intitulée « Honneur et Patrie », le directeur de la radio choisit la chanson de la compositrice d'origine russe, Anna Marly, issue des chants patriotiques soviétiques. Kessel et son neveu s'accordent aussi sur ce chant et en modifient les paroles. Ils le présentent sous le titre de *Chant des partisans* au sein du cercle de la Résistance réfugié à Londres qui adopte le jour même avec enthousiasme cette « nouvelle Marseillaise », La compagne de Kessel, Germaine Sablon, qui a apporté les dernières améliorations au texte, a l'honneur d'interpréter ce chant sur la *BBC*, puis dans un film de propagande d'Alberto Cavalcanti. Le rayonnement international du *Chant des partisans* finit d'être assuré grâce à son largage par tract sur la France par la *Royal Air Force*. Le chant se répand alors dans toutes les sphères de la France Libre et de la Résistance grâce à son air binaire et martelant et ses paroles incitant à la révolte, à la lutte et à la fraternité. La coutume veut bientôt que le chant soit sifflé, d'une part pour être identifié facilement et discrètement par les soldats au front, et d'autre part pour rester audible sur les ondes malgré les brouillages allemands.

Après la guerre, Joseph Kessel participe au procès de Nuremberg en tant que journaliste. En 1963, son travail d'écrivain est hautement récompensé puisqu'il est admis à l'Académie française. En 1969, son œuvre sur la Résistance, *L'Armée des ombres*, est adaptée au cinéma par Jean-Pierre Melville. Quant au *Chant des partisans*, inscrit au registre des hymnes nationaux, il a été repris maintes fois et a acquis une valeur universelle.

La seconde guerre mondiale vue par les cinéastes

Consacrer les héros

Au sortir de la guerre, les cinéastes entendent exalter le sacrifice des soldats morts dans la lutte contre le fascisme. Avec vingt millions de morts, le traumatisme est grand en Union soviétique.

Le film *Quand passent les cigognes* (1957) de Mikhaïl Kalatozow, palme d'or à Cannes en 1958, décrit la vie de Véronika, une jeune fille qui attend le retour de son fiancé Boris parti au front. Ce film, qui multiplie les prouesses techniques (de longs travellings aériens), nous plonge peu à peu dans le quotidien des civils qui découvrent les horreurs de la guerre. Par la suite, le cinéma soviétique narrera la *grande guerre patriotique* à grand renfort de reconstitutions historiques. Dans cette évocation, la bataille de Stalingrad résonne d'une manière particulière car l'intensité des combats, les enjeux et le dénouement sont propices à l'écriture de scénarii. Dans *La Neige chaude* (1972) le réalisateur soviétique Gabriel Yegiazarov vante le courage des soldats chargés de contre-attaquer face aux Allemands. C'est aussi l'occasion de décrire les conditions de vie des hommes, dont le sacrifice a souvent été vain. En 2001, Jean-Jacques Annaud, dans *Stalingrad*, évoque la bataille par le prisme d'un duel entre un tireur d'élite soviétique, Vassili Zaitsev (Jude Law), et un Allemand, le major Koning (Ed Harris).



En Occident, le cinéma présente aussi les soldats ou les résistants comme des héros antiques beaux et courageux. Dans *La Bataille du rail* (1946), le réalisateur français René Clément glorifie le sacrifice des cheminots qui commettent des actes de sabotage afin de retarder l'avancée de l'armée allemande. *Le Jour le plus long* (1962) est une épopée héroïque servie par une pléiade de stars internationales qui retrace, telle une carte postale historique, les événements du débarquement des Alliés en Normandie. Dans la même lignée, *Paris brûle-t-il ?* (1966) expose la libération de Paris par la Résistance.

En 1998, Steven Spielberg, dans *Il faut sauver le soldat Ryan*, s'affranchit de ces codes pour filmer le débarquement en Normandie d'une manière extrêmement réaliste. Rien n'est épargné au spectateur : les balles qui sifflent, le sang, les cadavres, les hommes qui se noient.

Contrairement à *Tora ! Tora ! Tora !* (1970) Michael Bay propose dans *Pearl Harbor* (2001) une vision originale, bien que romantique et stéréotypée, de l'attaque japonaise sur le port américain. Dans ce film, l'aviation est mise à l'honneur, non seulement par les images spectaculaires des combats, mais aussi par l'évocation de la bataille d'Angleterre et du raid de Doolittle, le premier raid aérien américain sur le territoire japonais depuis un porte-avions.

En rires

La France, qui a subi une humiliante défaite en 1940, suivie de l'occupation allemande, ne sait pas comment traiter le sujet. Les réalisateurs décident donc d'aborder cette période d'une manière humoristique. Ainsi, en 1959, dans *La Vache et le Prisonnier*, Henri Verneuil décrit l'évasion avec une vache d'un prisonnier français campé par Fernandel. En 1966, Gérard Oury tourne *La Grande Vadrouille*, qui dépeint l'odyssée de pilotes anglais qui doivent « passer » en zone libre. Ils sont accompagnés par deux Français que tout oppose, le grand, Bourvil, peintre en bâtiment, et le petit, de Funès, chef d'orchestre réputé. Ce film rassemble plus de 17 millions de spectateurs au cinéma, comme si les Français voulaient, par le rire, évacuer le poids de cette période trouble. En 1973, Robert Lamoureux tourne *Mais où est donc passée la septième compagnie ?* suivi en 1975 de *On a retrouvé la septième compagnie* puis en 1977 *La Septième Compagnie au clair de lune*.



DR

Le réalisateur, qui puise dans ses propres souvenirs, transforme la débâcle militaire française de 1940 en une pérégrination de trois soldats maladroits et franchouillards. Chaque spectateur masculin, à une époque où le service national était obligatoire, pouvait facilement s'identifier dans ces trois hommes et, par la même occasion, oublier le côté tragique de la défaite.

En 1983, Jean-Marie Poiré tourne *Papy fait de la résistance*, une adaptation cinématographique de la pièce de Marin Lamotte et Christian Clavier. Dans cette production qui réunit le gratin du comique français, le réalisateur dynamite les codes de la France occupée. On y croise Super-Résistant, un coiffeur homosexuel, le demi-frère caché d'Hitler, un collaborateur zélé, membre de la Gestapo française mais aussi un officier allemand attentionné.

L'étudier

Après avoir célébré les héros, les réalisateurs veulent saisir le quotidien des hommes, quitte à écorner l'image idéale des combattants.

La guerre à peine terminée, le réalisateur italien Roberto Rossellini souhaite réaliser une trilogie au plus près de la réalité sur la guerre, notamment en Italie. Il tourne donc *Rome ville ouverte* (1945), *Païsa* (1946) et *Allemagne année zéro* (1948). Il y décrit la pauvreté, la dureté de la guerre et le quotidien sans fard des hommes.

Le cinéma soviétique n'échappe pas à cette volonté. Ainsi, *Ils ont combattu pour la patrie* (1975) brosse une galerie de personnages, au-delà du héros traditionnel, dont les individualités, les égoïsmes finissent par être mis en commun pour combattre l'ennemi. On perçoit l'ordinaire de ces hommes soignés sans anesthésie, méconnaissables car noirs de suie et de crasse.

Dans *La Croix de Fer* (1977), le réalisateur américain Sam Peckinpah décrit une armée allemande sale et désabusée qui recule devant les troupes soviétiques. Des scènes d'une violence inouïe, pour l'époque, accentuées par des ralentis, montrent la violence des combats. On découvre aussi l'opposition entre des soldats épuisés mais couverts de médailles et des officiers arrivistes qui veulent insuffler de la discipline tout en travaillant pour obtenir, eux aussi, des médailles.

Das Boot (le bateau), réalisé en 1981 par Wolfgang Petersen, raconte la vie des matelots d'un *U-Boot*, un sous-marin allemand. Ce huis clos entraîne le spectateur dans un enfer d'angoisse où les nerfs sont mis à rude épreuve.

Dans *La Ligne rouge* (1998), Terence Malik décrit le débarquement américain à Guadalcanal mais propose de réfléchir sur le statut du soldat. On découvre de doux rêveurs, des ambitieux, des peureux, des fous, des héros qui bravent le feu de l'ennemi. La guerre est rarement montrée crûment, uniquement par le biais de métaphores – des hautes herbes, la jungle impénétrable – ou par des gros plans sur le visage des soldats. Ainsi, le spectateur est invité à s'interroger sur le sens du terme « *tuer à la guerre* » et sur la fragilité de l'être humain.

Lorsque Clint Eastwood, acteur ayant joué dans les films *Quand les aigles attaquent* (1968) et *L'Or des braves* (1970), s'intéresse à la seconde guerre mondiale, il prend le parti de décrire la bataille du Pacifique. Dans *Lettres d'Iwo Jima* (2006), il décrit l'esprit des combattants japonais. Pour la première fois à Hollywood, ils sont montrés avec leurs faiblesses et leurs forces, tiraillés entre l'obéissance à la tradition et la nécessité de survivre. Dans *Mémoires de nos pères* (2006), les trois hommes qui ont hissé la bannière étoilée après la bataille d'Iwo Jima et qui figurent sur la célèbre photo représentant l'événement doivent redonner espoir au



peuple américain lors d'une tournée. Ce film montre les sentiments ambigus de ces héros marqués à jamais par les terribles combats.

En France, le film *Indigènes* (2006) de Rachid Bouchareb évoque la participation des troupes coloniales françaises dans la libération nationale. On suit le parcours de quatre soldats partagés entre leur attachement à la France et leur aspiration indépendantiste.

Les massacres perpétrés à l'Est par l'armée allemande sont dénoncés en 1985 dans *Requiem pour un massacre* d'Elem Klimov. Les troupes allemandes avec leur alliés ukrainiens arrivent dans un village et commencent par séparer les femmes et les hommes avant de les brûler dans une grange. Les soldats agissent comme s'ils participaient à une kermesse païenne : ils boivent et ils chantent alors que les cris des victimes retentissent tout autour.

Dans *Uranus* (1990), Claude Berri dresse un portrait au vitriol de la société française à peine sortie de l'Occupation, où les lâches et les hypocrites se confondent.

L'évocation de la déportation et du génocide des juifs est plus souvent l'apanage des cinéastes occidentaux. Ainsi, en 1955, sur la demande du Comité d'Histoire de la seconde guerre mondiale, Alain Resnais réalise *Nuit et Brouillard*, film-documentaire. Ce premier témoignage sur la déportation participe au nécessaire devoir de mémoire en nous interrogeant sur la nature profonde de l'homme. En 1985, Claude Lanzmann présente *Shoah*, un documentaire de plus de dix heures, tourné entre 1976 et 1981, qui alterne plans séquences sur les lieux du génocide et témoignages poignants des survivants.

En 1993, Spielberg présente *La Liste de Schindler*, film volontairement tourné en noir et blanc (sauf de rares scènes) qui expose la vie d'un industriel enrichi par le commerce avec les nazis mais qui décide de sauver des juifs. C'est l'occasion de décrire le quotidien des ghettos et du camp de concentration de Plaszow en Pologne. Ce film, d'une profonde humanité, distille un message d'espoir en montrant que dans tout homme, même mauvais, il y a une part de bon.

Longtemps, les réalisateurs n'ont osé parler d'Hitler, jugé fou et inhumain. Seul Charlie Chaplin dans *Le Dictateur* (1940) décrit avec ironie l'ascension de cet homme. Il faut attendre les années 1970 pour voir au cinéma un portrait du Führer. En 1977, Anthony Hopkins campe Hitler dans *Le Bunker, les derniers jours d'Hitler*. En 2004, le cinéma allemand ose un film sur le dictateur, *La Chute*, dans lequel on voit un chef coupé des réalités mais aussi un homme en proie à des sentiments contradictoires.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Général de brigade aérienne Patrice Sauvé, *directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Colonel Bernard Dartaguiette, *commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur air.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Odile Fuchs-Taugourdeau, *magistrate, vice-présidente de section au tribunal administratif de Paris.*

Patrick Facon, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

François Pernot, *professeur des Universités en histoire moderne.*

Jacques Villain, *historien de la conquête spatiale et de la dissuasion nucléaire, membre de l'Académie de l'air et de l'espace.*

Jean-Marc Albert, *professeur d'histoire de première supérieure.*

Anne Vial-Logeay, *maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen.*

